# Actualités

## Retraites : résister à la chape de plomb

Comme les actifs, les retraités subissent les effets dévastateurs des politiques d'austérité. Le SNES-FSU organise la mobilisation pour défendre les retraités et ainsi promouvoir un modèle social basé sur la solidarité publique et intergénérationnelle.

Début d'année marqué par la très médiatique annonce de la résorption en cours du déficit de la Sécurité Sociale, notemment la branche « vieillesse ». Mais qui paie ?

- Les salariés qui doivent travailler plus longtemps avec des cotisations plus élevées, et qui sont menacés par la décote en cas de carrière incomplète.
- Les retraités qui subissent un gel de leurs pensions, une hausse fiscale et un report de la revalorisation des pensions.

**L'allongement de la durée de cotisation et le report de l'âge légal de la retraite apportent leur mauvaise pierre aux effets de l'austérité, et entraînent la contraction de la demande contribuant ainsi au chômage de masse.**

Toutes ces mesures sont un obstacle de plus pour l'emploi des jeunes sans pour autant assurer un emploi aux seniors : près de la moitié de celles et ceux qui font valoir leur droit à la retraite dans le privé sont sans emploi. Alors, par un effet de bascule aberrant, le financement des retraites est réduit au détriment de l'assurance chômage qui explose.

Et l'on entend aujourd'hui des propositions à droite pour reporter encore l'âge de la retraite, ou, du côté de la Cour des Comptes, la remise en cause de la règle des 6 derniers mois pour calculer la pension dans la Fonction Publique. L'idéologie dominante s'emploie à boucher l'horizon pour faire plier les consciences. L'appauvrissement des retraités et à terme leur « paupérisation » analysés par le Conseil d'Orientation des Retraites pointent le but recherché.

Après le 10 mars et le 9 juin 2016, pour cette seule année, les retraités étaient de nouveau dans la rue le 29 septembre à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, FSU, UNIR-Solidaires, FGR-FP, CFTC, CFE-CGC, LSR, Ensemble et Solidaires. **Ils étaient près de 5000 à Paris pour l'Ile de France pour la défense du pouvoir d'achat, la revalorisation des pensions, le retour à l'indexation des pensions sur les salaires, le développement des services publics.**

Ces actions s'inscrivent dans une défense du droit à la retraite pour tous fondé sur la solidarité, avec des financements nouveaux, au lieu d'être livré aux assurances privées pour les plus aisés. La fraude fiscale, 60 à 100 milliards par an échappant à toute cotisation et à l'impôt, peut être combattue. Faire contribuer les très hauts revenus et les dividendes, réexaminer les exonérations de cotisations patronales, introduire plus de justice dans la redistribution des richesses produites, corriger les inégalités sont des mesures possibles.

**Ne renonçons pas à les revendiquer**

**Le secrétariat académique des retraité-es**

## Situation des CIO, des CO-Psy et des DCIO : tout en contrastes !

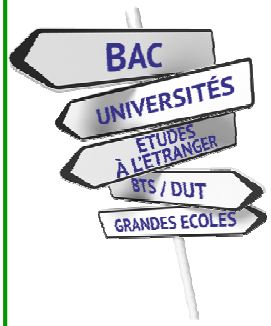


⇨ Après le 92 et le 95, **le département des Yvelines** se désengage de la gestion des CIO, avec pour conséquence le déménagement précipité des équipes de Poissy et de Saint-Germain-en-Laye et la fermeture programmée du CIO de Sartrouville. Ces bouleversements ont des conséquences désastreuses sur la visibilité du service public d'orientation de l'EN et sur les conditions de travail des personnels. Dans **l'Essonne**, le CIO d'Etat des Ulis n'est pas relogé dans des conditions satisfaisantes, entravant grandement le travail d'équipe et la réception du public.

⇨ **Le MEN a fixé à 22 le nombre de CIO** si tous les conseils départementaux se désengagent. Le Rectorat tend vers un CIO par bassin (24 bassins) mais il y a encore des CIO départementaux dans l'académie qui doivent s'ajouter à cette carte cible et non s'y réduire. Le **SNES-FSU demande au ministère un plan de reprise de tous les CIO !** ( actuellement 33 équipes installées sur 30 sites).

⇨ **La Profession dans l'académie de Versailles continue de se précariser avec plus du quart des CO-Psy non titulaires,** et ce début d'année a été marqué par des difficultés de recrutement.

⇨ L'entrée dans les établissements scolaires **d'organismes privés** qui proposent des services liés à l'orientation scolaire, l'insertion ou la psychologie sème souvent la confusion chez les élèves et les familles et complexifie la reconnaissance des CO-Psy sur le terrain.

⇨ Une note optimiste : le MEN, avec les représentants du personnel continue la mise en place du décret créant **le corps unique de psychologues de l'EN**, qui marque la reconnaissance de la psychologie dans le système éducatif et auprès des élèves. Les nouveaux concours sont annoncés, avec un nombre de postes offerts en augmentation.

**Une journée nationale d'action est prévue le 10 novembre pour faire remonter dans les rectorats et au ministère toutes les difficultés rencontrées dans l'exercice de nos missions, en particulier lors des regroupements et des fermetures de CIO.**

**Cécile Cherouvrier**